

La Métropole mise sur les transports doux

À l’approche du déconfinement progressif prévu à compter du 11 mai, la Métropole Rouen Normandie souhaite favoriser l’usage du vélo afin d’accompagner la baisse probable de l’utilisation des transports en commun et éviter un usage massif de l’automobile. Une concertation est engagée avec les associations et certaines communes des agglomérations de Rouen et d’Elbeuf.

Si l’offre de transport du réseau Astuce va progressivement augmenter, certains usagers vont probablement privilégier l’usage de la voiture à celui des transports en commun pour éviter les contacts physiques. Pour prévenir un retour trop important de l’automobile dans les centres-villes, la Métropole Rouen Normandie souhaite favoriser la pratique du vélo.

La Métropole engage donc une concertation avec les associations, notamment Sabine, Guidoline et Plein Air, ainsi que des communes du territoire : Rouen, Elbeuf, Mont-Saint-Aignan, Bois-Guillaume, Bonsecours, Mesnil-Esnard, Franqueville-Saint-Pierre, Boos, Grand-Quevilly, Petit-Quevilly, Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray, Saint-Aubin-lès-Elbeuf et Cléon. Des réunions sont en cours pour permettre la mise en place d’aménagements cyclables. Certains pourront être pérennisés après la crise sanitaire afin d’accompagner la transition écologique et la politique de mobilité de la Métropole, guidée par le développement des modes de transports doux.

Sans attendre, quatre décisions ont été prises par la Métropole :

- Neutralisation de voies sur certains axes routiers de la Métropole permettant l’usage des modes de transports doux. La mesure sera opérationnelle dès la semaine prochaine pour la voie de droite d’Est en Ouest du quai Gaston Boulet et pour l’avenue du Mont Riboudet. Le calendrier d’application de ces mesures à d’autres axes routiers sera publié la semaine prochaine.
- La relance de la prime pour l’acquisition de vélos électriques, cargos et pliables.
- Les modalités de lancement d’un dispositif d’aide à la réparation de vélos fléché vers les réparateurs.
- La gratuité temporaire des abonnements pour l’utilisation du réseau Cy’clic.

Pour Yvon Robert, Président de la Métropole Rouen Normandie : « Nous devons éviter que le déconfinement s'accompagne d'une saturation des axes routiers, avec tous les problèmes de pollution que cela emporterait. C'est pourquoi nous devons favoriser l'usage du vélo. D'autres grandes villes ont adopté certaines de ces mesures, telles que Lille, Nantes, Toulouse, Lyon ou encore Bordeaux. La méthode que nous privilégions est celle de la concertation, comme toujours : avec les communes et avec les associations. Certains aménagements pourront être maintenus après la période du déconfinement. Cette crise nous engage à revoir notre manière de vivre, de consommer, de nous déplacer. Si des aménagements cyclables sont propices à un meilleur déconfinement et qu'ils permettent en complément d'accompagner la transition écologique, nous réfléchissons naturellement à les maintenir. »

Contact presse

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

